

## STATEMENT BY AFRICAN MAJOR GROUPS AND STAKEHOLDERS TO THE FIRST PART OF THE 18<sup>TH</sup> ORDINARY SESSION OF AMCEN

### *Full statement ( English Version)*

*We, the Major Groups and Stakeholders from the African region, gathered virtually to discuss how to secure people's well-being and ensuring environmental sustainability in Africa and our contribution to the First part of the 18<sup>th</sup> Session of the Africa Ministerial Conference on the Environment, agree on the following key messages to AMCEN:*

*We are deeply alarmed by the recent IPCC Sixth Assessment Report that raises further concerns to the African continent as the most adversely impacted by Climate Change with, among other, having the highest increased surface temperature, sea level rise, and frequency and intensity of the climate extreme events.*

*We request AMCEN to take decisive action on underlying pandemic risks, unsustainable consumption and production, transformation of food systems, climate crisis, nature crisis, pollution and waste crisis as part of the commitment to implement UN Decade on Ecosystem Restoration (2021–2030) and the UN Decade of Ocean Science for Sustainable Development (2021-2030) through African-contextualized approaches such as Pan-African Action Agenda on Ecosystem Restoration for increased Resilience.*

*We urge AMCEN to enhance their commitment to conserving, protecting and enhancing the resilience of Africa's environment, animals, and natural resources as part of the fight against the COVID-19 pandemic.*

*We further urge AMCEN to prioritize the sustainable management of ecosystem services, biodiversity and climate during the recovery phase in Africa and make deliberate moves to impactfully engage with the informal sector, as a backbone of Africa's economy, and where women and youth are disproportionately affected by the pandemic.*

*We further urge the International Community, particularly Developed Countries, as well as African Countries to enhance commitments to providing adequate resources and means of implementations to address the drivers of desertification, land degradation, floods and drought and support, at an accelerated pace, existing continental and regional programmes such as the Great Green Wall for the Sahara and Sahel, the African*

Renewable Energy Initiative, the African Adaptation Initiative and the Adaptation of African Agriculture to Climate Change Initiative, the Regional Climate Commissions of the Congo Basin, the Sahel Region and the Small Island States, and initiate new programmes, as appropriate, to stimulate the creation of green and decent jobs for vulnerable communities in degraded areas in Africa.

*We strongly encourage* AMCEN to ensure that natural resources are not politicized and to instead develop transparent mechanisms, planning, programme and action pegged on the sustainable natural capital beyond the systematic review on what is already documented about Africa and also integrate the findings of empirical research supported by adequate funding by African Governments in the spirit of leaving no one behind in order to responsibly build and strengthen ‘socio-economic structures’ for the benefit of all its citizens without favor or discrimination, while keeping in mind the specific needs of women, youth and the most vulnerable.

*We express our strong concern* with the lack of participation and involvement of African Major Groups and Stakeholders in the expert meetings that ended earlier this week and *request* that the African Major Groups and Stakeholders be provided with timely documentation as well as timely and predictable opportunities to input in key outputs and outcomes of these meetings.

***(a) The African Green stimulus Programme***

*We stress* that the economic stimulus packages designed and implemented during and post the COVID-19 pandemic provide a unique opportunity for an innovative ‘green stimulus’ approach that African Countries should not miss in order to address environmental issues that are a major threat to the existence and sustainability of ecosystems and decent livelihoods in Africa.

*We recognize and commend* AMCEN for its role in providing strategic and policy guidance for the creation of the African Green Stimulus Programme as a vehicle to promote sound environmental management for sustainable development in Africa.

*We strongly encourage* African Countries to adopt and support the African Green Stimulus Programme in a high priority manner on their respective national agendas through the establishment and strengthening of inclusive national platforms, empowered and supported with adequate resources, aligned with their national contexts and sectoral priorities, and that is synergized and complemented with relevant programmes across the continent.

*We invite African Countries* to jointly purpose to develop evidence-based assessments on the impact of COVID-19 on the environment in Africa as a priority for the African Green Stimulus Programme to contribute to the overall post-COVID-19 Recovery Plan for Africa and to be able to attain the targets contained in Agenda 2063: ‘The Africa We Want’ and the 2030 Agenda for Sustainable Development in the spirit of leaving no one behind.

*We emphasize* the need to closely link and integrate the Africa Green Stimulus Programme with existing Blue and Green Economy, Climate Change, Biodiversity and broader Environmental initiatives, as well other novel and innovative interventions to fully support Africa’s Green Recovery, while mobilizing the adequate financial and technical resources to upscale and enhance the implantation of these initiatives.

*We strongly invite* AMCEN to tap into the invaluable resources of Africa Major Groups and Stakeholders at the national and local level, including indigenous peoples, women and youth as well as faith-based organizations to harness their capacities to contribute towards sustainable development by accelerating the impactful and inclusive mobilization of all African citizens towards sustainable green recovery with no one left behind.

*We strongly recommend* educating and incentivizing African Major Groups and Stakeholders, including the Private Sector, to promote, invest and engage in the African Green Stimulus Programme, with a view to create decent Green jobs in Africa and sustainable trade in and markets for African Green products and services.

*We request* for the meaningful and diverse inclusion of African Major Groups and Stakeholders in, inter alia, the Coordinating Committee, task forces and work groups of the Africa Green Stimulus Programme.

***(b) Africa’s online negotiations position***

*We recall and support* the decision made by AMCEN during its 8<sup>th</sup> Special Session to limit virtual engagement to information sharing and not on substantive matters during this COVID-19 pandemic and *encourage* African Countries to participate while maintaining a common approach for engagement in upcoming virtual engagements and highlighting Africa’s challenges in virtual negotiations which result in failure to engaging meaningfully.

*We caution* that such support should not be used as a factor to limit Major Groups and Stakeholders active participation in preparation and during the UNFCCC COP26, including when it comes to national and regional consultations.

*We deplore* that the increased dependency, due to the Covid 19 pandemic, of international negotiations and conferences on the use of internet in a digital environment, has not expanded spaces for engagement and created a level playing field and has instead constricted spaces with African and Major Groups and Stakeholders as the most affected due to poor internet connectivity and funding constraints.

*We take note* of a growing need, in the context of online international negotiations and conferences, to consider the review and, as appropriate, the development of policies, laws, regulations and practices regulating negotiations and diplomacy while taking into meaningful account the special circumstances of Africa.

*We draw the attention* of AMCEN on a significant need for access to free or heavily subsidized online secure platforms as particularly key to African Countries Negotiators and *advise* that the need ought to be answered effectively, inclusively and jointly by the UNEP Secretariat working with AMCEN and relevant international organizations and *request* that such access be extended to African Major Groups and Stakeholders.

***(c) Resumed session of the fifth United Nations Environment Assembly and other United Nations Environment Programme related issues***

*We urge* African Countries to support the United Nations Environment Assembly's commitment to contribute to the effective implementation of the environmental dimension of the 2030 Agenda for Sustainable Development in an integrated manner.

*We acknowledge* the decision to have the fifth session of the United Nations Environmental Assembly be held in two parts, an online meeting and an in-person resumed meeting, owing to the extenuating circumstances of the COVID-19 pandemic experienced across the world.

*We affirm* that the virtual UNEA 5.1 held on February 22 to 23, 2021 was successful in the extensive consideration of urgent administrative and procedural matters governing the United Nations Environment Programme.

*We acknowledge and welcome* the approval of the medium-term strategy for the period 2022 - 2025 and the programme of work and budget for the biennium 2022 - 2023 as a decision adopted by UNEA 5.1.

*We encourage* all African Countries to participate, share African perspectives in the discussions of substantive matters and influence the in-depth negotiations anticipated to take place in UNEA 5.2 under the theme “Strengthening Actions for Nature to Achieve the Sustainable Development Goals”.

*We support* the statement made by the African regional group in the fifth United Nations Environment Assembly in calling for a more coordinated regional delivery of the programme of work including through strengthening UNEP in Nairobi.

*We call on* AMCEN to promote the effective inclusion and participation of Africa Countries in the Bureau of the United Nations Environment Assembly.

***(d) Africa’s preparations for the twenty-sixth session of the Conference of the Parties to the United Nations Framework Convention on Climate Change***

*We affirm* that upholding and increasing international and national obligations and commitments, particularly by developed countries, as well as urgent climate action by our African countries is a matter of urgency and survival for Africa.

*We invite* AMCEN to echo the voices of the African leaders who participated in the Leaders’ Summit of April 2021 and to position Africa at the heart of the global climate agenda.

*We reiterate* the need for African Countries to develop, pursue and implement their climate and sustainable development commitments and implore AMCEN to work closely with varied sectoral innovations that can be competitive in a low-carbon and climate-resilient economy by utilizing the existing mechanisms under the United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC) and other mechanisms to support Africa.

*We call* upon our African countries to support the African Group of Negotiators during the forthcoming UNFCCC COP 26 / CMP 16 / CMA 3, agree on a strong common regional position and speak with one voice in order to oblige developed countries to fulfil their commitments including but not limited to emission reductions to meet the 1.5°C target, provision of adequate and predictable climate finance, progress on adaptation goal, clarity on compensation for loss and damage and the need for finalization of the Paris Agreement rulebook where elements of NDC timeframe, transparency and carbon markets are still pending.

*We urge* AMCEN to continue ensuring that the African countries remain committed to updating their Nationally Determined Contributions (NDCs) and to highlight the need for the global community, and in particular developed countries, to fully support the NDCs of African Parties to the Paris Agreement, as full implementation hinges on provision of adequate means of implementation.

*We call* for transformative partnerships for Climate Action globally and Africa, with meaningful engagement of African Major Groups and Stakeholders, including through the Marrakech Partnership for Global Climate Action.

***(e) Africa's engagement in the fifteenth meeting of the Conference of the Parties to the Convention on Biological Diversity***

*We call for* a well-articulated and comprehensive declaration from AMCEN that prioritizes African issues for the post 2020 Global Biodiversity Framework as agreed at the African ministers meeting on the sidelines of the 14th Conference of Parties to the Convention on Biological Diversity held in Sharm El Sheikh, Egypt in 2018.

*We urge* AMCEN to commit to active engagement in the negotiations and successful implementation of the post 2020 Global Biodiversity Framework once adopted through consultations and involvement of African Major Groups and Stakeholders and addressing biodiversity loss without jeopardizing benefits for indigenous peoples and local communities.

*We encourage* AMCEN to take an active role and agree on an African position on area based targets for the post 2020 Global Biodiversity Framework, considering the importance of area based targets in Africa, at the IUCN African Protected Areas Congress, to take place in 2022, in Kigali, Rwanda.

***(f) Plastic and Chemical Pollution***

*We draw the attention to the* problem of plastic pollution which is a major global thread globally and in Africa and that it has serious economic, environmental, and social consequences that can derail our progress towards sustainable development.

*We recall* that in the Durban Declaration, adopted at the 17th African Ministerial Conference on Environment (AMCEN) in November 2019, African Countries committed to “supporting global action to address plastic pollution which will require further work to engage more effectively on global governance issues on plastic pollution, including

reinforcing existing agreements and the option of a new global agreement on plastic pollution that takes a comprehensive approach to addressing the full lifecycle of plastics”.

*We are saddened* that challenges such as influx of plastic products and plastic waste remain common in Africa despite the bans enacted proactively by several African countries, particularly the prohibition of the manufacture, distribution and trade of plastic carrier bags.

*We stress* that bans alone will not solve the issue of plastic pollution and that the issue must be tackled through a systemic approach, addressing failures across the full lifecycle of plastics and requires a comprehensive and multilayered approach.

*We express* our staunch support to the submission by the African Group at the final meeting of the Ad hoc open-ended expert group on marine litter and microplastics (AHEG) in 2020, which recommended that “UNEA-5 delivers the solution [...] by providing the negotiation mandate for a new legally binding instrument to combat plastic pollution”[1].

*We further express* our strong support to Decision 3/8 of the third meeting of the Conference of the Parties to the Bamako Convention in February 2020 which included a “call for a new legally binding global agreement to combat plastic pollution, covering the full life cycle of plastics, with a view to reducing both the quantity and the harmful qualities of plastic wastes, highlighting the elimination of the trade, production and use of single-use plastics and the substitution and re-design of such products, while emphasizing the importance of technology research and transfer, and the need for adequate financing to enable African countries to prevent plastic pollution”[2].

*We therefore call on* AMCEN to take two concrete steps toward ending plastic pollution at this meeting. First, *we call on* AMCEN to formally support the Ministerial statement produced following the Ministerial Conference on Marine Litter and Plastic Pollution that took place on September 1<sup>st</sup> and 2<sup>nd</sup> 2021. Second, *we call on* AMCEN to adopt a declaration of support for the Rwanda-Peru draft resolution that was presented during the Ministerial Conference referred to above.

***(g) UNEP @50 Stockholm + 50 in Africa***

*We recognize* the strides in environment and development attained globally and particularly in Africa since the United Nations Conference on the Human Environment was held in Stockholm, Sweden in 1972.

*We recognize and welcome* the key coordinating role of UNEP in environmental multilateralism and the negotiations of treaties, resolutions and decisions pertaining the environment.

*We further recognize and welcome* UNEP's facilitation of global, regional and national environmental policymaking and implementation through, inter alia, support of environmental negotiations, environmental education, environmental law, environmental assessments and the promotion of access to environmental information.

*We commend* UNEP for its support of and coordination with Major Groups and Stakeholders in Africa and globally.

*We express our profound appreciation* that the UNEP Headquarters are located in Africa, *express our firm belief* that Africa must be an important component of the identity of UNEP and *invite* UNEP to further strengthen its work in Africa.

*We acknowledge and welcome* the positive effect of the work of UNEP in driving and developing the understanding of the environment and nature through, inter alia, the science-policy interface.

*We highlight* the importance of commemorating the United Nations Environmental Programme in the Special Session of the Assembly devoted to the 50th anniversary of UNEP that will take place on March 3 - 4, 2022.

*We pledge* support and cooperation in the preparations towards this vital event.

*We call on* AMCEN to lend its support and active participation to a successful UNEP@50 commemoration that results in tangible and positive outcomes globally and for Africa.

*We underline* that the commemoration of UNEP at 50 provide a key opportunity to reflect on the impact and role of UNEP in the last 50 years through a detailed analysis of UNEP as an institution focusing on UNEP's core mandates, to enable us to envision the future of the UNEP we want in Africa and globally.

*We recall* that the commemoration of UNEP at 50 can also provide an opportunity to take stock of, endorse or adopt the outcome of the consultation process under General Assembly Resolution 73/333, entitled "Follow-up to the report of the ad hoc open-ended working group established pursuant to General Assembly resolution 72/277".

*We call on* AMCEN to call for an increase, particularly from developed countries, in financial support for UNEP and the implementation of its work programme.

***(h) Conclusion***

*We finally call* on African leaders and AMCEN to recognize that environmental challenges in Africa cannot be attended to in silos or within the constraints of national or regional boundaries, *recall* the important role we play in the effective implementation of resolutions and decisions made at these fora and *request* for more meaningful and constant inclusion, in particular of women, youth and vulnerable communities.

---

[1]<https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/34194/African%20Group%20Item%2005.pdf?sequence=2&isAllowed=y>

[2] <https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/32131/BamakoCOP3Report.pdf>

*Déclaration Complète ( Version Française, traduction préliminaire)*

**DÉCLARATION DES GRANDS GROUPES AFRICAINS ET DES PARTIES  
PRENANTES À LA PREMIÈRE PARTIE DE LA 18ÈME SESSION ORDINAIRE  
DE LA CMAE**

*Déclaration complète (version française)*

*Nous, les principaux groupes et parties prenantes de la région africaine, réunis virtuellement pour discuter de la manière d'assurer le bien-être des populations et de garantir la durabilité de l'environnement en Afrique, ainsi que de notre contribution à la première partie à la 18ème session de la Conférence ministérielle Africaine sur l'Environnement, convenons des messages clés suivants à l'intention de la CMAE :*

*Nous sommes profondément alarmés par le récent sixième rapport d'évaluation du GIEC qui soulève de nouvelles inquiétudes quant au fait que le continent africain est le plus touché par les changements climatiques avec, entre autres, les plus fortes augmentations de la température de surface, d'élévation du niveau de la mer, de la fréquence et d'intensité des événements climatiques extrêmes.*

*Nous demandons à la CMAE de prendre des mesures décisives concernant les risques de pandémie sous-jacents, la consommation et la production non durables, la transformation des systèmes alimentaires, la crise climatique, la crise de la nature, la pollution et la crise des déchets dans le cadre de l'engagement à mettre en œuvre la Décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030) et la Décennie des Nations unies pour l'océanographie au service du développement durable (2021-2030) par le biais d'approches africaines contextualisées telles que le programme d'action panafricain sur la restauration des écosystèmes pour une résilience accrue.*

*Nous exhortons la CMAE à renforcer son engagement à conserver, protéger et améliorer la résilience de l'environnement, des animaux et des ressources naturelles de l'Afrique dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19.*

*Nous demandons en outre à la CMAE de donner la priorité à la gestion durable des services écosystémiques, de la biodiversité et du climat pendant la phase de*

rétablissement en Afrique et de prendre des mesures délibérées pour s'engager de manière efficace dans le secteur informel, qui constitue l'épine dorsale de l'économie africaine et où les femmes et les jeunes sont touchés de manière disproportionnée par la pandémie.

*Nous demandons en outre instamment* à la communauté internationale, en particulier aux pays développés, ainsi qu'aux pays africains, de s'engager davantage à fournir des ressources et des moyens de mise en œuvre adéquats pour s'attaquer aux facteurs de désertification, de dégradation des terres, d'inondations et de sécheresse, et de soutenir, à un rythme accéléré, les programmes continentaux et régionaux existants tels que la Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel, l'initiative africaine pour les énergies renouvelables, l'initiative africaine d'adaptation et l'initiative pour l'adaptation de l'agriculture africaine aux changements climatiques, les commissions régionales sur le climat des bassins du Congo, de la région du Sahel et des petits États insulaires, et lancer de nouveaux programmes, le cas échéant, pour stimuler la création d'emplois verts et décents pour les communautés vulnérables dans les zones dégradées en Afrique.

*Nous encourageons vivement* la CMAE à veiller à ce que les ressources naturelles ne soient pas politisées et à développer plutôt des mécanismes transparents, une planification, un programme et une action axés sur le capital naturel durable, au-delà de l'examen systématique de ce qui est déjà documenté sur l'Afrique, et à intégrer également les résultats de la recherche empirique soutenue par un financement adéquat par les gouvernements africains dans l'esprit de ne laisser personne derrière afin de construire et de renforcer de manière responsable les "structures socio-économiques" au profit de tous les citoyens sans faveur ni discrimination, tout en gardant à l'esprit les besoins spécifiques des femmes, des jeunes et des plus vulnérables.

*Nous exprimons notre vive inquiétude* quant au manque de participation et d'implication des grands groupes et des parties prenantes africains dans les réunions d'experts qui se sont terminées en début de semaine et *demandons* que les grands groupes et les parties prenantes africains reçoivent une documentation en temps utile ainsi que des occasions opportunes et prévisibles de contribuer aux principaux résultats et conclusions de ces réunions.

#### ***(a) Le Programme de relance verte pour l'Afrique***

*Nous soulignons* que les plans de relance économique conçus et mis en œuvre pendant et après la pandémie de COVID-19 offrent une occasion unique d'adopter une approche innovante de " relance verte " que les pays africains ne devraient pas manquer afin de s'attaquer aux problèmes environnementaux qui constituent une menace majeure pour

l'existence et la durabilité des écosystèmes et des moyens de subsistance décents en Afrique.

*Nous reconnaissons et félicitons la CMAE pour le rôle qu'elle a joué en fournissant des orientations stratégiques et politiques pour la création du Programme de relance verte pour l'Afrique en tant que véhicule de promotion d'une gestion environnementale saine pour le développement durable en Afrique.*

*Nous encourageons vivement les pays africains à adopter et à soutenir le Programme de relance verte pour l'Afrique en lui accordant une priorité élevée dans leurs agendas nationaux respectifs, par la création et le renforcement de plateformes nationales inclusives, dotées et soutenues par des ressources adéquates, alignées sur leurs contextes nationaux et leurs priorités sectorielles, et qui soient synergisées et complétées par des programmes pertinents à travers le continent.*

*Nous invitons les pays africains à s'efforcer conjointement d'élaborer des évaluations factuelles de l'impact du COVID-19 sur l'environnement en Afrique, en tant que priorité du Programme de relance verte pour l'Afrique, afin de contribuer au plan global de redressement de l'Afrique après le COVID-19 et de pouvoir atteindre les objectifs contenus dans l'Agenda 2063 : "L'Afrique que nous voulons" et l'Agenda 2030 pour le développement durable, dans l'esprit de ne laisser personne derrière.*

*Nous soulignons la nécessité de lier et d'intégrer étroitement le Programme de relance verte pour l'Afrique aux initiatives existantes en matière d'économie bleue et verte, de changement climatique, de biodiversité et d'environnement au sens large, ainsi qu'à d'autres interventions nouvelles et innovantes, afin de soutenir pleinement la relance écologique de l'Afrique, tout en mobilisant les ressources financières et techniques adéquates pour élargir et renforcer la mise en œuvre de ces initiatives.*

*Nous invitons vivement la CMAE à puiser dans les ressources inestimables des grands groupes et des parties prenantes d'Afrique aux niveaux national et local, notamment les peuples autochtones, les femmes et les jeunes, ainsi que les organisations confessionnelles, afin d'exploiter leurs capacités à contribuer au développement durable en accélérant la mobilisation efficace et inclusive de tous les citoyens africains en faveur d'une relance verte durable, sans laisser personne de côté.*

*Nous recommandons vivement d'éduquer et d'inciter les principaux groupes et parties prenantes africains, y compris le secteur privé, à promouvoir, à investir et à s'engager dans le Programme de relance verte pour l'Afrique, en vue de créer des emplois*

écologiques décents en Afrique et un commerce et des marchés durables pour les produits et services écologiques africains.

*Nous demandons* l'inclusion significative et diversifiée des grands groupes et des parties prenantes africains dans, entre autres, le comité de coordination, les groupes de travail et les équipes spéciales du Programme de relance verte pour l'Afrique.

***(b) La position de l'Afrique dans les négociations en ligne***

*Nous rappelons et soutenons* la décision prise par la CMAE lors de sa 8ème session spéciale de limiter l'engagement virtuel au partage d'informations et non aux questions de fond pendant cette pandémie de COVID-19 et *encourageons* les pays africains à participer tout en maintenant une approche commune pour l'engagement dans les engagements virtuels à venir et en soulignant les défis de l'Afrique dans les négociations virtuelles qui aboutissent à un échec d'engagement significatif.

*Nous insistons sur le fait* que ce soutien ne doit pas être utilisé comme un facteur pour limiter la participation active des grands groupes et des parties prenantes dans la préparation et pendant la COP26 de la CCNUCC, y compris lorsqu'il s'agit de consultations nationales et régionales.

*Nous déplorons* que la dépendance accrue, due à la pandémie de Covid 19, des négociations et conférences internationales à l'égard de l'utilisation de l'internet dans un environnement numérique, n'ait pas élargi les espaces d'engagement et créé des règles du jeu équitables, mais ait au contraire restreint les espaces, les groupes et parties prenantes africains et majeurs étant les plus touchés en raison d'une mauvaise connectivité internet et de contraintes financières.

*Nous prenons note* de la nécessité croissante, dans le contexte des négociations et des conférences internationales en ligne, d'envisager la révision et, le cas échéant, l'élaboration de politiques, de lois, de règlements et de pratiques régissant les négociations et la diplomatie, tout en tenant compte de manière significative des circonstances particulières de l'Afrique.

*Nous attirons l'attention de* la CMAE sur un besoin important d'accès à des plateformes sécurisées en ligne gratuites ou fortement subventionnées, qui sont particulièrement importantes pour les négociateurs des pays africains. Nous *conseillons* que le Secrétariat du PNUE, en collaboration avec la CMAE et les organisations internationales concernées,

réponde à ce besoin de manière efficace, inclusive et conjointe, et *demandons* que cet accès soit étendu aux grands groupes et aux parties prenantes africains.

***(c) Reprise de la session de la cinquième Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et autres questions liées au Programme des Nations Unies pour l'environnement***

*Nous exhortons* les pays africains à soutenir l'engagement de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement à contribuer à la mise en œuvre effective de la dimension environnementale du Programme 2030 pour le développement durable de manière intégrée.

*Nous prenons acte* de la décision de tenir la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement en deux parties, une réunion en ligne et une réunion de reprise en personne, en raison des circonstances atténuantes de la pandémie de COVID-19 vécue dans le monde entier.

*Nous affirmons* que l'ANUE 5.1 virtuelle qui s'est tenue les 22 et 23 février 2021 a été couronnée de succès dans l'examen approfondi des questions administratives et procédurales urgentes régissant le Programme des Nations Unies pour l'environnement.

*Nous reconnaissons et saluons* l'approbation de la stratégie à moyen terme pour la période 2022 - 2025 et du programme de travail et du budget pour l'exercice biennal 2022 - 2023 en tant que décision adoptée par l'ANUE 5.1.

*Nous encourageons* tous les pays africains à participer, à partager les perspectives africaines dans les discussions sur les questions de fond et à influencer les négociations approfondies qui devraient avoir lieu dans le cadre de l'ANUE 5.2 sous le thème "Renforcer les actions en faveur de la nature pour atteindre les objectifs de développement durable".

*Nous soutenons* la déclaration faite par le groupe régional africain lors de la cinquième Assemblée des Nations unies pour l'environnement, qui a appelé à une mise en œuvre régionale plus coordonnée du programme de travail, notamment en renforçant le PNUE à Nairobi.

*Nous appelons* la CMAE à promouvoir l'inclusion et la participation effectives des pays africains au Bureau de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement.

***(d) les préparatifs de l'Afrique pour la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques***

*Nous affirmons* que le respect et le renforcement des obligations et engagements internationaux et nationaux, en particulier par les pays développés, ainsi que l'action climatique urgente de nos pays africains sont une question d'urgence et de survie pour l'Afrique.

*Nous invitons la CMAE* à se faire l'écho des voix des dirigeants africains qui ont participé au sommet des leaders d'avril 2021 et à positionner l'Afrique au cœur de l'agenda climatique mondial.

*Nous réitérons la nécessité* pour les pays africains d'élaborer, de poursuivre et de mettre en œuvre leurs engagements en matière de climat et de développement durable et implorons la CMAE de travailler en étroite collaboration avec des innovations sectorielles variées qui peuvent être compétitives dans une économie à faible émission de carbone et résiliente au changement climatique en utilisant les mécanismes existants dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et d'autres mécanismes pour soutenir l'Afrique.

*Nous appelons* nos pays africains à soutenir le groupe africain de négociateurs lors de la prochaine COP 26 / CMP 16 / CMA 3 de la CCNUCC, à convenir d'une position régionale commune forte et à parler d'une seule voix afin d'obliger les pays développés à respecter leurs engagements, y compris, mais sans s'y limiter, les réductions d'émissions pour atteindre l'objectif de 1,5°C, la mise à disposition d'un financement climatique adéquat et prévisible, les progrès sur l'objectif d'adaptation, la clarté sur la compensation des pertes et des dommages et la nécessité de finaliser le règlement de l'Accord de Paris où les éléments du calendrier des NDC, de la transparence et des marchés du carbone sont toujours en suspens.

*Nous demandons instamment à la CMAE* de continuer à veiller à ce que les pays africains restent engagés dans la mise à jour de leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) et de souligner la nécessité pour la communauté mondiale, et en particulier les pays développés, de soutenir pleinement les CDN des parties africaines à l'Accord de Paris, car la mise en œuvre complète dépend de la fourniture de moyens de mise en œuvre adéquats.

*Nous appelons* à des partenariats transformateurs pour l'action climatique au niveau mondial et en Afrique, avec un engagement significatif des grands groupes et parties

prenantes africains, notamment par le biais du partenariat de Marrakech pour l'action climatique mondiale.

***(e) L'engagement de l'Afrique dans la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique***

*Nous appelons à une déclaration bien articulée et complète de la CMAE qui donne la priorité aux questions africaines pour le Cadre mondial pour la biodiversité post 2020, comme convenu lors de la réunion des ministres africains en marge de la 14e Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique qui s'est tenue à Sharm El Sheikh, en Égypte, en 2018.*

*Nous demandons instamment à la CMAE de s'engager à participer activement aux négociations et à la mise en œuvre réussie du Cadre mondial pour la biodiversité post 2020, une fois qu'il aura été adopté par le biais de consultations et de la participation des grands groupes et des parties prenantes africains, et de s'attaquer à la perte de biodiversité sans compromettre les avantages pour les peuples autochtones et les communautés locales.*

*Nous encourageons la CMAE à jouer un rôle actif et à convenir d'une position africaine sur les objectifs par zone pour le Cadre mondial pour la biodiversité post 2020, compte tenu de l'importance des objectifs par zone en Afrique, lors du Congrès africain sur les aires protégées de l'UICN, qui se tiendra en 2022 à Kigali, au Rwanda.*

***(f) Pollution plastique et chimique***

*Nous attirons l'attention sur le problème de la pollution plastique qui est un fil conducteur majeur au niveau mondial et en Afrique et qui a de graves conséquences économiques, environnementales et sociales qui peuvent faire dérailler nos progrès vers le développement durable.*

*Nous rappelons que dans la Déclaration de Durban, adoptée lors de la 17e Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) en novembre 2019, les pays africains se sont engagés à " soutenir l'action mondiale pour lutter contre la pollution plastique, ce qui nécessitera des travaux supplémentaires pour s'engager plus efficacement sur les questions de gouvernance mondiale sur la pollution plastique, y compris le renforcement des accords existants et l'option d'un nouvel accord mondial sur la pollution plastique qui adopte une approche globale pour traiter l'ensemble du cycle de vie des plastiques ".*

*Nous sommes attristés par le fait que des problèmes tels que l'afflux de produits et de déchets en plastique restent courants en Afrique malgré les interdictions promulguées de*

manière proactive par plusieurs pays africains, notamment l'interdiction de la fabrication, de la distribution et du commerce des sacs en plastique.

*Nous insistons sur le fait que les interdictions ne suffiront pas à résoudre le problème de la pollution plastique et qu'il faut s'attaquer à ce problème par une approche systémique, en s'attaquant aux défaillances sur l'ensemble du cycle de vie des plastiques, ce qui nécessite une approche globale et à plusieurs niveaux.*

*Nous exprimons notre soutien indéfectible à la soumission du Groupe africain lors de la réunion finale du groupe d'experts ad hoc à composition non limitée sur les déchets marins et les microplastiques (AHEG) en 2020, qui a recommandé que " l'UNEA-5 apporte la solution [...] en fournissant le mandat de négociation d'un nouvel instrument juridiquement contraignant pour lutter contre la pollution plastique "[1].*

*Nous exprimons en outre notre ferme soutien à la décision 3/8 de la troisième réunion de la Conférence des parties à la Convention de Bamako en février 2020, qui comprend un "appel à un nouvel accord mondial juridiquement contraignant pour lutter contre la pollution plastique, couvrant le cycle de vie complet des plastiques, en vue de réduire à la fois la quantité et les qualités nocives des déchets plastiques, en mettant l'accent sur l'élimination du commerce, de la production et de l'utilisation des plastiques à usage unique, ainsi que sur la substitution et la reconception de ces produits, tout en soulignant l'importance de la recherche et du transfert de technologies, et la nécessité d'un financement adéquat pour permettre aux pays africains de prévenir la pollution plastique"[2].*

*Nous demandons donc à la CMAE de prendre deux mesures concrètes pour mettre fin à la pollution plastique lors de cette réunion. Premièrement, nous demandons à la CMAE de soutenir officiellement la déclaration ministérielle produite à la suite de la Conférence ministérielle sur les déchets marins et la pollution plastique qui a eu lieu les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> septembre 2021. Deuxièmement, nous demandons à la CMAE d'adopter une déclaration de soutien au projet de résolution Rwanda-Pérou qui a été présenté lors de la conférence ministérielle susmentionnée.*

***(g) PNUE @50 Stockholm + 50 en Afrique***

*Nous reconnaissons les progrès réalisés en matière d'environnement et de développement au niveau mondial et en particulier en Afrique depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain qui s'est tenue à Stockholm (Suède) en 1972.*

*Nous reconnaissons et saluons* le rôle clé de coordination du PNUE dans le multilatéralisme environnemental et les négociations de traités, résolutions et décisions concernant l'environnement.

*Nous reconnaissons et saluons en outre* le fait que le PNUE facilite l'élaboration et la mise en œuvre de politiques environnementales mondiales, régionales et nationales, notamment en soutenant les négociations sur l'environnement, l'éducation à l'environnement, le droit de l'environnement, les évaluations environnementales et la promotion de l'accès aux informations sur l'environnement.

*Nous félicitons* le PNUE pour son soutien et sa coordination avec les grands groupes et parties prenantes en Afrique et dans le monde.

*Nous exprimons notre profonde appréciation* du fait que le siège du PNUE soit situé en Afrique, nous *exprimons notre ferme conviction* que l'Afrique doit être une composante importante de l'identité du PNUE et nous *invitons* le PNUE à renforcer davantage son travail en Afrique.

*Nous reconnaissons et saluons* l'effet positif du travail du PNUE pour stimuler et développer la compréhension de l'environnement et de la nature par le biais, entre autres, de l'interface science-politique.

*Nous soulignons* l'importance de commémorer le Programme des Nations Unies pour l'environnement lors de la session extraordinaire de l'Assemblée consacrée au 50<sup>e</sup> anniversaire du PNUE qui aura lieu les 3 et 4 mars 2022.

*Nous nous engageons* à soutenir et à coopérer dans la préparation de cet événement vital.

*Nous appelons* la CMAE à apporter son soutien et à participer activement à la réussite de la commémoration du PNUE@50, qui se traduira par des résultats tangibles et positifs au niveau mondial et pour l'Afrique.

*Nous soulignons* que la commémoration des 50 ans du PNUE offre une occasion unique de réfléchir à l'impact et au rôle du PNUE au cours des 50 dernières années, par le biais d'une analyse détaillée du PNUE en tant qu'institution, en se concentrant sur les mandats fondamentaux du PNUE, afin de nous permettre d'envisager l'avenir du PNUE que nous voulons en Afrique et dans le monde.

*Nous rappelons* que la commémoration des 50 ans du PNUE peut également être l'occasion de faire le point, d'approuver ou d'adopter les résultats du processus de

consultation prévu par la résolution 73/333 de l'Assemblée générale, intitulée "Suivi du rapport du groupe de travail spécial à composition non limitée créé en application de la résolution 72/277 de l'Assemblée générale".

*Nous invitons la CMAE à demander une augmentation, en particulier de la part des pays développés, du soutien financier au PNUE et à la mise en œuvre de son programme de travail.*

### ***(h) Conclusion***

*Nous appelons enfin les dirigeants africains et la CMAE à reconnaître que les défis environnementaux en Afrique ne peuvent être traités en silos ou dans les limites des frontières nationales ou régionales, à rappeler le rôle important que nous jouons dans la mise en œuvre effective des résolutions et des décisions prises lors de ces forums et à demander une inclusion plus significative et constante, en particulier des femmes, des jeunes et des communautés vulnérables.*

---

[1] <https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/34194/African%20Group%20Item%205.pdf?sequence=2&isAllowed=y>

[2] <https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/32131/BamakoCOP3Report.pdf>